



Commune de Courtepin / secteur Villarepos

Révision générale du plan d'aménagement local

Plan des modifications

Dossier final d'approbation

Echelle 1:5'000

Annoté en :

– orange : pour enquête publique complémentaire du 3 novembre 2017 ("Enquête 2") suite au traitement des oppositions issues de l'enquête publique du 9 septembre 2016 ("Enquête 1")

– violet : pour enquête publique complémentaire du 28 septembre 2018 ("Enquête 3") suite au traitement des oppositions issues de l'enquête publique du 3 novembre 2017 ("Enquête 2")

9 septembre 2016 / rév. 3 novembre 2017 / 28 septembre 2018

Mandat : 1131 / st
Document : 4_Courtepin_Villarepos_PAZ_Modifs.mxd
Format : 84/65

ARCHAM ET PARTENAIRES SA

Aménagement du territoire et urbanisme

Route du Jura 43, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 10 90
info@archam.ch, www.archam.ch

Légende

Zones d'affectation

- Zone centre (ZC)
- Zone résidentielle moyenne densité (RMD)
- Zone résidentielle faible densité (RFD)
- Zone d'intérêt général (IG)
- Zone libre (L)
- Zone spéciale "Electricité" (ELEC)
- Zone de gravière (GRAV)
- Zone agricole (AGR)
- Aire forestière (FOR)

Éléments superposés

- Secteur à prescriptions particulières
- Périmètre de protection du site construit
- Périmètre de protection archéologique
- Périmètre archéologique
- Immeuble protégé; catégorie 1
- Immeuble protégé; catégorie 2
- Immeuble protégé; catégorie 3
- Distance min. de construction à la forêt dérogeant aux 20 m réglementaires
- Constatation de la nature forestière

Modifications

Enquête 1 (9 septembre 2016)

- Mise en zone
- Déclassement
- Changement d'affectation
- Abrogation de PAD

Enquête 2 (3 novembre 2017)

- Nouvelle modification principale cf. annexe 4 du rapport explicatif

Enquête 3 (28 novembre 2018)

- Nouvelle modification principale cf. annexe 5 du rapport explicatif

